

Avis de constitution

SOCIETE « MAELYSE CONSTRUCTION » en abrégé « MC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO-  
IVOIRE-LOT 29-ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAELYSE CONSTRUCTION » en  
abrégé « MC »

Objet : -CONSTRUCTION  
-ACTIVITES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO-  
IVOIRE-LOT 29-ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M KPANDIEN KOUASSI JEAN CLAUDE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03176 du 21/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18307/GTCA/RC/2025 du 21/03/2025

